

Procès-verbal Assemblée Générale 2018/2019

Association : Voujeaucourt Roller Club Vitesse

Adresse 13 rue des chardonnerets 25700 Valentigney Tél. 0680566826

Le 22 novembre 2019, à 19h, les membres de l'association Voujeaucourt Roller Club Vitesse se sont réunis à la Salle Malugani à Voujeaucourt en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. L'Assemblée était présidée par M. Rothgaenger Roland, président de l'association.

Madame Rothgaenger Christelle, vérificatrice aux comptes de l'association, a remis son rapport de vérification des comptes.

Le quorum est fixé au cinquième des 56 adhérents, soit 12 présents ou représentés. La feuille d'émargement comptabilise 28 présents et 4 mandants.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

Il est mentionné les excuses de : Madame le maire de Voujeaucourt, Beucler Jacques (adjoint)
Nous accueillons Monsieur Gilloz Daniel (adjoint au maire en charge des associations de Voujeaucourt)
Et Monsieur Gasner (Crédit Mutuel ; Président de la caisse Valentigney-Mandeure)

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier (Rothgaenger Roland)

Approbation du budget

Désignation du *vérificateur des comptes pour 2020*

Présentation du budget prévisionnel

Rapport de la secrétaire (Sylvie Geoffroy) Rapporté par le Président

Rapport technique et site web et Facebook (Emmanuel Geoffroy)

Il a été fait lecture des différents rapports.

Sujets abordés

Utilisation de l'Espace La Cray, Voujeaucourt

Utilisation des créneaux dédiés au VRCV

Nouveau teeshirt VRCV, avec une dotation à tous les adhérents

Sans remarques de l'assemblée, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier, secrétaire, technique et site web : l'Assemblée Générale adopte la délibération à *l'unanimité*

Approbation du budget et prévisionnel : cette résolution est adoptée à *l'unanimité*.

Désignation du vérificateur des comptes : Monsieur Detrau David est désigné comme vérificateur des comptes 2019-2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h15.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

Valentigney

Le 23 novembre 2019

